budget, une diminution étant faite sur les traitements des hauts dignitaires de la Légion d'honneur et le droit sur les décorations civiles étant augmenté.

L'exposition des peintres français à Moscou

Paris, 8 janvier. — M. Rambaud, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a reçu, hier, la dépêche suivante de Moscou :

« Inaugure aujourd'hui Exposition des peintres français à Moscou.

» Saisis occasion pour féliciter ministre beaux-arts et artistes de cette belle Exposition, digne du renom de l'art français.

» Le général gouverneur de Moscou.

» Grand-duc SERGE. »

Sociétés des artistes français

Paris, 8 janvier. — Hier ont eu lieu, au palais des Champs-Elysées, les élections du renouvellement du comité pour les années 1897-1898-1899. En voici le résultat :

SECTION DE PEINTURE. — MM. Detaille, Bouguereau, Bonnat, T. Robert-Fleury, J. Lefebvre, Benjamin Constant, Albert Maignan, J. B. Laurens, J. Robert, Gérôme, L.-O. Merson, Cormon, Harpignies, Fantegrain, Henner, Guillemet, Vayson, B. Collin Busson, Français, Saint-Pierre, Yon, Bernier, J. Dupré, Dawant, G. Ferrier, Dameron, Humbert, F. Barrias, L. Glaize Zuber, Vollon, V. Gilbert, Gaillardini, Damont, Renard, Pille, Pelez, de Vuillefroy, Le Blant, A. Morot, F. Flameng, Pelliéen, Heymann-Léon, H. Levy, Santai, Vibert, Hébert, Wencker, Pantan.

SECTION DE SCULPTURE. — MM. E. L. Barrias, Boisseau, Paul Dubois, Barthodi, Mercie, G.-J. Thomas, Falguière, Blanchard, Georges Lemaire, Gautan, Mathurin Moreau, Boucher, Alphée Dubois, Fremiet, Etienne Leroux, Guilbert, Thabard, Carlier, Albert Lefeuvre, Gardet.

SECTION D'ARCHITECTURE. — MM. Loviot, Garnier, Daumet, Lafons, A. Normand, Pascal, Raulin, Guiam, Coquart, Redon.

SECTION DE GRAVURE ET LITHOGRAPHIE. — Burin : MM. Achille Jacquet, E. Sulpis, Lamotte. — Eau-forte : MM. Mongin, Chauvel, Lefort. — Lithographie : MM. Sirouy, Maurou. — Bois : MM. Robert, Baude. — Suppléants : MM. Huyot et Guillon.

L'anniversaire du Vœu national à Montmartre

Paris, 8 janvier. — Le vingt-cinquième anniversaire du Vœu national au Sacré-Cœur sera célébré solennellement le dimanche 17 janvier, dans l'église du Sacré-Cœur à Montmartre. Les prières à l'occasion de la rentrée des Chambres y seront célébrées le même jour.

Disparition d'un collégien à Paris

Paris, 8 janvier. — M. Escourrou, commissaire de la gare Saint-Lazare, a ouvert une enquête à la suite de la disparition d'un collégien de dix-sept ans, nommé Jacques, pensionnaire à l'institution Sainte-Croix, à Saint-Lô.

Le jeune homme est parti *mardi*, à onze heures du matin, de la gare Saint-Lazare pour Saint-Lô et n'est pas arrivé à destination. Malgré les dépêches lancées aux commissaires de Caen, Saint-Lô et Cherbourg, on n'a pas retrouvé les traces du collégien, qui est grand, très brun, habillé d'un veston, d'un pantalon et d'un caban de drap bleu et coiffé d'une casquette marine aux initiales S. L. entrelacées.

Ministres en voyage

Paris, 8 janvier. — En l'absence d'un certain nombre de ministres, il n'y aura pas conseil demain samedi. On assure qu'il est inexact que les membres du cabinet, actuellement dans le Midi, aient tenu hier un conseil à Nice.

L'impératrice Eugénie à Paris

L'impératrice Eugénie, venant du château de Farnborough (Angleterre), est attendue vendredi soir à Paris, d'où, après un court séjour, elle se rendra au cap Martin.

Le vol du coffre fort du théâtre de la Gaîté

Nous avons dit que dans la nuit de jeudi, des malfaiteurs avaient forcé le coffre fort du secrétaire général du théâtre de la Gaîté et y avaient enlevé une somme de 30,000 francs.

Voici quelques renseignements au sujet de ce vol :

Le caissier avait quitté le théâtre vers une heure du matin. Non sans avoir, ainsi qu'il le fait chaque soir, fermé le coffre-fort. Dans la matinée, au moment où les pompiers, le commissaire de police et l'un des architectes de la préfecture de police arrivaient au théâtre pour s'assurer si le service d'incendie était installé suivant les instructions administratives, on s'aperçut que la porte du bureau du caissier avait été fracturée.

Le coffre-fort, qui n'était pas fixé au mur, avait été renversé et ouvert par le côté opposé par la serrure. 25,000 francs en or, appartenant au directeur de la Gaîté, ont été soustraits ainsi que 3,000 faisant partie de la caisse des secours. Plusieurs centaines de francs appartenant aux artistes ont été enlevés également. Les voleurs, car on croit qu'ils sont au nombre de deux, ont laissé divers titres au porteur et deux pièces de 20 francs.

La police de sûreté a été prévenue. Une enquête, ouverte aussitôt, permet de croire que les malfaiteurs ne sont pas étrangers au théâtre.

La tentative d'assassinat de la Place des Victoires, à Paris

Paris, 8 janvier. — L'auteur de l'attentat commis hier Place-des-Victoires sur la personne de M. Guy de Malmignati n'est pas, comme on le croyait tout d'abord, dans le monde de la police anarchiste. C'est simplement un alcoolique et un déséquilibré.

En effet, Octave Bilin, qui appartient à une excellente famille de Blois, exerça, après plusieurs déceptions, le métier de boucher et vendait, ces derniers temps, de la boucherie qu'il achetait aux Halles; mais tout son argent s'en allait sur les comptoirs des marchands de vin.

Ses excentricités le faisaient considérer dans le quartier qu'il habitait comme un fou très bruyant et très grossier, mais on le croyait inoffensif. Cependant on l'a entendu répéter parfois lorsqu'il rentrait chez lui : Il faut que je le tue ! »

La victime de l'attentat, M. Guy de Malmignati, va beaucoup mieux; elle a pu se lever aujourd'hui.

Un descendant de Virgile

Paris, 8 décembre. — Hier a été conduit au cimetière, dans le corbillard des pauvres, accompagné par trois ou quatre personnes seulement, un érudit distingué, nommé Charles Maron, lequel affirmait être un descendant de Virgile.

Maron, en effet, se disait originaire des environs de Mantoue et prétendait compter Vigilius Maro au nombre de ses ancêtres.

question des assimilations du tarif des ports de mer de la Compagnie du Nord

Paris, 8 janvier. — L'*Agence Havas* reçoit la communication suivante :

« Un journal du matin, revenant sur la question des assimilations du tarif des ports de mer de la Compagnie du Nord, qui a été soulevée par M. Leygue, député, dans la séance de la Chambre du 20 décembre, affirme que, si la Compagnie du Nord était poursuivie de ce chef, devant les tribunaux, l'Etat pourrait exercer contre elle des revendications pécuniaires d'une importance considérable.

» Le montant de ces revendications éventuelles est bien connu des agents du contrôle de l'Etat. L'ensemble des tarifs d'assimilation dont il s'agit a procuré à la Compagnie du Nord, en 1895, une recette totale de quarante mille francs et dix-huit mille francs en 1896; mais, dans ces totaux, les artistes nommés ne figurent que pour cinq *mille francs* en 1895 et *neuf* cents francs en 1896.

» Tel est le maximum des réclamations auxquelles la Compagnie du Nord pourrait se trouver exposée si les tribunaux venaient à reconnaître que les taxations de cette Compagnie n'ont pas été régulières. »

Un Congrès collectiviste

Le Parti ouvrier français, parti guesdiste, vient de prendre l'initiative d'un Congrès regional qui se tiendra à Paris les 26, 27 et 28 février prochain. Le comité d'organisation a mis à l'ordre du jour de ce Congrès les questions suivantes : action des municipalités de la région; les élections législatives de 1898; action corporative et action politique; organisation professionnelle des travailleuses; les professions libérales.

Prochain banquet impérialiste à Marseille

Marseille, 8 janvier. — Le dimanche 24 janvier aura lieu à Marseille un banquet impérialiste sous la présidence de M. Bouton de Guérin, président du groupe de l'Appel au Peuple et sous la présidence effective du baron Bougault.

Les sommités impérialistes ont promis d'y assister : beaucoup d'orateurs sont inscrits en tête desquels se trouve le baron Legoux, président général du comité de Marseille.

A Nîmes, un cercle impérialiste a été fondé et autorisé sous le nom de cercle de la Mer. Il a été inauguré le 24 décembre dernier par le baron Bougault. Le soir du même jour une importante réunion du comité départemental du Gard a eu lieu dans les salons de M. Suchomel.

Un orage à Limoges

Limoges, 8 janvier. — Ce matin, au lever du soleil, un orage assez violent avec pluie abondante accompagnée de grêle s'est abattu sur Limoges, éclairs et coups de tonnerre nombreux.

Depuis, temps superbe; température de printemps.

Le Grand Duc Michel et M. Méline

Cannes, 8 janvier. — Ce matin, à onze heures, le grand-duc Michel de Russie a eu une entrevue avec M. Méline, président du conseil des ministres. L'entretien, très cordial, a duré une demi-heure.

La taxe d'abonnement

On mande de Manosque (Basses Alpes) que les Dames de la Présentation ont été condamnées, par le tribunal civil de Forcalquier, à payer au fisc la somme de 9,000 francs. Elles continuent d'observer l'attitude passive.

Un suicide en mer

Marseille, 8 janvier. — La traversée du vapeur *Gypte*, commandant Saqué, de la Compagnie Fraissinet, arrivé mercredi de Naples, a été marquée par un regrettable accident. Le *Gypte* avait à bord, comme de coutume, un certain nombre d'émigrants italiens, à destination de l'Amérique du Sud. Un d'eux, Senafri Andea, âgé de trente-quatre ans, s'est jeté à la mer, dans le haut du golfe de Marseille. Avisé immédiatement du fait, le commandant Saqué fit stopper et mettre une chaloupe à la mer. Mais malgré les recherches minutieuses, le corps du malheureux ne put être retrouvé.

Senafri Andrea était marié et père de famille.

Un scandale dans l'Ardèche

Un scandale qui rappelle l'affaire des docteurs Boisleux et de la Jarrige vient d'éclater à Privat, dans l'Ardèche.

Un droguiste nommé Bertin, et un capitaine du 61e d'infanterie ont été arrêtés sous l'inculpation de manœuvres abortives.

Le retard du « Trois Frères »

Fécamp, 8 janvier. — Le bruit a couru, avec persistance, qu'un marin du *Trois-Frères*, dont le retard cause de vives inquiétudes, serait arrivé ici et aurait raconté que seul il aurait échappé.

Le *Journal de Fécamp* affirme que cette nouvelle n'est pas exacte.

Le bureau de la marine, où l'on considère le *Trois-Frères* comme perdu, n'a pas été avisé.

Les radicaux-socialistes dans les Bouches du Rhône

Marseille, 8 janvier. — Le citoyen Sarnégue, maire de St Chamas, président actuel du congrès des « maires républicains » des Bouches-du-Rhône, adresse à ses collègues une lettre dans laquelle il se félicite de la victoire du parti avancé des dernières élections sénatoriales. « La reconstitution du parti avancé, dit-il, détruisant ainsi les espérances des opportunistes, unis hier aux réactionnaires que nous avions écrasés en 1885, assurera d'autres victoires.

» Confiants dans l'avenir, espérons que de prochains événements politiques nous procureront l'occasion de nous réunir sous peu pour célébrer la victoire du 3 janvier et saluer la naissance d'une autre politique dont j'entrevois l'aurore. »

Rappelons que le citoyen Sarnégue, qui se dit président du congrès des « maires républicains, » préside un congrès absolument illégal.

Une histoire étrange

Londres, 8 janvier. — Une femme convenablement mise s'est présentée jeudi devant la South Western Court, et a déposé une plainte pour crime de bigamie contre son mari.

Elle raconte que ce dernier avait un frère jumeau qui lui ressemblait si exactement, qu'elle a vécu successivement avec les deux sans pouvoir les distinguer.

Depuis, le mari véritable a épousé la tante de sa femme, et celle-ci ressemblait si parfaitement à sa nièce qu'elle a pu passer pour elle sans exciter la méfiance de personne.

Le magistrat a déclaré qu'il s'agissait là d'un cas véritablement extraordinaire et qu'une enquête était nécessaire avant qu'il pût lancer un mandat.

Les femmes médecins en Suisse

Berne, 8 janvier. — Douze dames docteurs en médecine, réunies à Olten, ont décidé la création d'une association de femmes médecins.

Le nouvel armement de l'artillerie suisse

Berne, 8 janvier. — Différentes versions circulent au sujet du nouvel armement de l'artillerie suisse; il résulte d'informations de source sûre que le département militaire fédéral soumettra prochainement au Conseil fédéral des propositions et une demande de crédits qui permettront de mener à bien les essais avec le nouveau matériel d'artillerie.

Un anarchiste imprudent

Marius Tournadre, l'anarchiste fumiste bien connu, qui avait été condamné pour diffamation à trois mois de prison par le tribunal correctionnel de la Seine, et qui à la suite de cette condamnation avait quitté son domicile sans qu'on pût retrouver sa trace, s'est fait arrêter hier à Orléans, où il avait eu l'imprudence de venir faire une conférence publique sur l'anarchie.

Scènes scandaleuses dans une église

Tunis, 8 janvier. — Une lettre de Kairouan apporte la nouvelle que des scènes scandaleuses se sont produites dans l'église de cette ville, dans la nuit de Noël.

Une bande de jeunes gens conduits par un fonctionnaire ont envahi l'église, insulté le prêtre qui officiait et l'ont obligé de cesser l'office divin.

L'on a lancé des *feuits* à la tête de M. le curé en lui adressant des paroles que l'état d'ivresse du conducteur de la bande ne pouvait excuser.

Des dames ont été bousculées et le greffier de la justice de paix a eu le visage abîmé par des coups de poing.

Les autorités n'ont pas jugé à propos d'intervenir.

Une archiduchesse d'Autriche bénédictine

Vienne, 8 janvier. — On dit que l'archiduchesse Marie-Thérèse, veuve de l'archiduc Charles-Louis, frère de l'Empereur et mère du prince héritier d'Autriche, François-Ferdinand d'Este, a l'intention de se retirer au couvent des Bénédictines de Gratz, où se trouve déjà l'archiduchesse Marie-Béatrice, mère de don Carlos.

Exploits de derviches

Londres, 8 janvier. — Une dépêche de Souakim au *Times* signale une incursion des derviches sur le territoire italien.

Les derviches ont razzié des troupeaux et tué un certain nombre d'indigènes.

Les troubles dans l'Afrique Australe

Capetown, 8 janvier. — Les nouvelles du Bechuanaland présentent une certaine gravité. La révolte des indigènes s'étend, et ceux-ci se livrent sur certains points à des actes de maraudage. Les habitants de Kuruman fortifient la ville.

Epouvantables ravages causés par la peste parmi la population de Bombay

Bombay, 8 janvier. — La population de Bombay se *trouve réduite de moitié, la mortalité hebdomadaire est* de vingt pour cent. Les affaires sont suspendues ; dans les quartiers indigènes, les boutiques sont presque toutes *fermées*.

D'autre part, la statistique officielle publiée à Calcutta fait connaître que douze cent cinquante mille habitants sont assistés par les pouvoirs publics; ce nombre excédera deux millions la semaine prochaine.

Ce qui se passe à La Canée

La Canée, 8 janvier. — Le calme est rétabli autour de La Canée sur les assurances des consuls. Les chrétiens armés qui entouraient la ville ont regagné leur village, *mais en annonçant que, si les musulmans renouvelaient* leurs récentes agressions, ils useraient de représailles.

Mgr Keane

a Rome, 8 janvier. — Mgr Keane a été nommé assistant au trône pontifical.

A Cuba. — Les insurgés entraient en négociations

New-York, 8 janvier. — Une dépêche de Washington au *World*, que nous ne publions que sous les plus expresses réserves, annonce que Maximo Gomez a notifié à M. Sagasta que les Cubains sont prêts à négocier la paix sous certaines conditions, parmi lesquelles notamment le rappel du général Weyler et la diminution des pouvoirs du gouverneur.

Maximo Gomez demanderait aussi la réduction du tarif douanier et des impôts, ainsi que plusieurs autres réformes intérieures. Les conditions de la paix devraient être garanties par les Etats-Unis. Les insurgés seraient prêts à négocier avec les généraux Campos, Calleja ou Pando.

Désintéressement d'une jeune américaine millionnaire

On mande de New-York, 6 courant, au *Daily Mail* :

« Le mariage qui eut lieu la semaine dernière à San-Francisco de Mlle Emma Spreckels, fille du fameux roi des Sucres, avec M. Thomas Watson, un Anglais, a produit une grande *sensation dans la haute société de New-York.*

» M. Spreckels reprochait amèrement à sa fille de n'avoir acquis par son mariage, ni titre, ni argent. Piquée par ce reproche, la jeune femme a restitue hier à son père une fortune évaluée à plus d'un million de dollars. Son mari l'a poussée à cet acte en déclarant qu'il est capable d'entretenir sa femme sans l'aide de son beau-père. »

CARTES DE VISITES

La Librairie du Journal de Roubaix offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire (typographie)	1,25
100 cartes ivoire (gravure lithographique)	2,25
100 cartes ivoire deuil (typographie)	2,50
100 cartes ivoire deuil (gravure-lithographique)	3,50
Elle fournit également une jolie boîte contenant 100 cartes imprimées (typog.) et 100 enveloppes pour	1,75
100 cartes ivoire et 100 enveloppes (grav.-lit.)	2,75
Même boîte deuil, imprimées (typographie)	3,50
» » » (gravure-lithographique)	4,50

BEAU CHOIX DE PAPIER A LETTRES

Papier blanc 50 feuilles 50 enveloppes	0,80
» » 25 » 25 »	0,45
» couleur 25 » 25 »	0,50
» » 50 » 50 »	0,90

GRAND CHOIX DE

Calendriers, Ephémérides et Almanachs pour sociétés

Double Liège, Triple Liège, du Laboureur, du Soldat, Hachette.

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE
	Roubaix, **Vendredi** 8 janvier 1897.	
2 heures soir	8° au-dessus	762 m/m Variable
5 » »	8° »	763 m/m »
9 » »	8° »	763 m/m »
		Samedi 10 janvier 1897.
Minuit	7° au-dessus	765 m/m Variable
1 heure matin	7° »	764 m/m »
2 heures »	7° »	765 m/m »

Paris. — Vendredi 7 janvier 1897. — *(Bulletin du Bureau Central météorologique.* — Le centre de la vaste dépression situé au large de l'Europe occidentale se rapproche de nos côtes ouest (767 mm.), et se dirigera probablement à travers la France vers l'Est-Nord-Est. De fortes pressions couvrent toujours le centre, l'est et le nord du continent (Carlstadt, 781 mm.). Le vent va prendre de la force d'entre E. et S. sur la Manche et la Bretagne, il est fort du S. en Gascogne et des gros temps d'entre E. et S. sévissent sur nos côtes de la Méditerranée. Il a plu sur les Iles-Britanniques ainsi que sur nos régions du Nord et de l'Ouest où l'on a recueilli 17 mm. d'eau à Oussant, 1 mm. au Havre, 1 à Nantes, 9 à Dunkerque, 5 à Bordeaux, 2 à Paris.

La température est assez élevée dans l'ouest, le centre et le sud de la France. Ce matin, le thermomètre marquait — 18° à Haga, 0° à Paris, + 4° à Perpignan, 17° à Alger. — On notait 2 au puy de Dôme, — 2° au mont Ventoux, — 9° au pic du Midi. — En France, le temps va rester doux et à la pluie. — A Paris, hier et ce matin, pluie. — Moyenne d'hier, 7 janvier, 1°83, supérieure de 6°1 à la normale. — Depuis hier, midi, la température maxima, 9°8 ; minimum de ce matin, 6°7. — Baromètre à sept heures du matin, 753 mm. 9. A la tour Eiffel, maximum, 9°9; minimum, 6°7. Le vent a atteint, hier sur la vitesse de 23 mètres à la seconde. — Monte-Carlo : matin, + 10, midi, + 11. Vent.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La polémique est vive dans le Nord et à Paris à propos du déplacement de M. Vel-Durand. Le ministère est blâmé par les républicains voulant toujours et quand même la concentration à gauche; il est loué par les républicains résolus à combattre surtout le collectivisme, par ceux qui estiment que l'heure est venue de rapprocher tous les partis d'ordre social et qu'à des temps nouveaux il faut une politique nouvelle.

M. Vel-Durand, lui, a toujours pratiqué à outrance une politique de combat au profit des radicaux. S'il l'avait voulu, il n'y aurait pas eu de lutte aux dernières élections sénatoriales. On était disposé partout à soutenir une liste républicaine dont on aurait exclu les noms des sénateurs sortants qui s'étaient trop compromis avec le ministère Bourgeois.

C'était l'apaisement ; mais M. Vel-Durand n'a jamais voulu de l'apaisement.

Il voyait trop volontiers un adversaire de la République dans tout citoyen indépendant. Il nous a souvent rappelé les plus mauvais préfets du second Empire. Alors, il suffisait de faire des réserves sur la politique étrangère ou à propos des traités de commerce, pour être considéré par la préfecture comme un ennemi de l'Empereur. Aux yeux de M. Vel-Durand, on était l'ennemi de la République par le seul *fait qu'on réclamait des tempéraments dans la législation* scolaire ou religieuse. Cette législation, il en poursuivait l'application d'une façon si tracassière et si arbitraire, qu'il donnait à croire que c'était à la Religion elle-même qu'il en voulait. Sans être « juif-comme on l'a trop répété, il avait contre le catholicisme et contre le clergé des préventions qui inspirèrent beaucoup de ses actes administratifs.

Ses préférences pour les fractions radicales du parti républicain l'entraînèrent aussi à des erreurs et des compromissions fâcheuses. Il excita souvent, loin de les apaiser, les divisions et les haines entre citoyens dans nos villes et nos communes.

Ses sympathies n'allaient pas aux collectivistes et pourtant il fut pour beaucoup dans leurs premiers succès électoraux. Ce furent ses conseils qui perpétuèrent trop longtemps, chez nous, cette politique néfaste de concentration à gauche qui devait fatalement ouvrir au parti révolutionnaire les portes de l'Hôtel-de-Ville de Roubaix, comme elle lui a ouvert l'Hôtel-de-Ville de Lille, comme elle lui livrera l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing. Nous tous qui voulions l'union de tous les hommes d'ordre, comme le seul moyen d'enrayer le collectivisme, nous sentimes trop souvent que nous avions le préfet contre nous. M. Vel-Durand semblait ne pas se rendre compte, qu'ici, un tiers parti républicain qui ne respectera pas les libertés scolaires et religieuses, sera fatalement réduit à l'impuissance. Il n'a jamais rien compris du reste à l'esprit à la fois religieux et libéral de la plus grande partie du département du Nord.

M. Vel-Durand ressentait un peu plus qu'il n'aurait fallu les coups de ses adversaires. Il n'avait pas cette sérénité d'âme, cette impartialité superbe qu'un homme public et surtout un dépositaire du pouvoir doit savoir apporter dans tous ses actes : mais, pour être juste, il faut reconnaître qu'on ne faisait pas en vain appel à son cœur. J'ai toujours pensé que, chez lui, l'homme valait mieux que le fonctionnaire politique. Je dis à dessein « fonctionnaire politique » car, comme administrateur, au sens bureaucratique du mot, il ne donna prise qu'à peu de critiques. Il fut, comme l'a fort bien dit l'*Echo du Nord*, un « actif » et un « laborieux ».

Cela ne suffisait pas et un ministère modéré ne pouvait consentir à garder à la tête du département du Nord un préfet dont la politique était si nettement contraire à la sienne.

Que sera le successeur de M. Vel-Durand ?

On lui prête un esprit modéré et libéral. Nous souhaitons que ce soit vrai pour le département du Nord et surtout pour nos villes de Roubaix-Tourcoing. Il est grand temps que tous les hommes d'ordre et de bonne volonté sincèrement ralliés à la République ne soient plus contrariés par les agents du gouvernement dans leur lutte contre les partis révolutionnaires.

Mais que M. Lauranceau ne prête pas l'oreille aux conseillers néfastes qui prétendront abriter sous l'étiquette « *républicaine* » leurs complicités avec le collectivisme; qu'il soit en garde contre les notes haineuses, mensongères, calomniatrices, dont il trouvera remplis les dossiers des hommes indépendants mêlés depuis vingt ans à la vie publique. Nous avons connu trop souvent et un peu partout, pendant cette période, des commissaires de police capables des plus odieuses infamies pour faire du zèle « républicain ».

Que M. Lauranceau juge les choses et les hommes par lui-même, afin d'éviter les erreurs de son prédécesseur et de servir efficacement, dans cette grande région du Nord, la France et la République.

ALFRED REBOUX.

***

Voici ce que dit de M. Lauranceau l'organe officieux du ministère Méline, la *République française* :

« Le successeur de M. Vel-Durand, est loin d'être un préfet de combat. M. Lauranceau, qui passe du département de la Somme dans celui du Nord, est un esprit impartial, un administrateur intelligent, qui a laissé d'excellents souvenirs dans le département de l'Aisne et dans celui qu'il vient de quitter. Nous n'ignorons pas quelles sont les difficultés de la tâche qu'il a bien voulu accepter.

» Le département du Nord a été travaillé par une propagande socialiste des plus acharnées. Un certain nombre de républicains en ont été effrayés : les uns ont cru qu'il serait habile de faire des concessions au parti révolutionnaire, de lui abandonner certains sièges ; d'autres, au contraire, ont pensé que toute transaction avec le socialisme serait une abdication, et ils sont résolus à lutter avec énergie contre ce redoutable néan.

» M. le colonel Sever et M. Drou font partie de la première catégorie : il est possible, comme on l'a si souvent annoncé, que M. Vel-Durand ait continué dans certaines circonstances à suivre sous le cabinet actuel la politique qui lui avait été inspirée par le cabinet de M. Bourgeois. Dans tous les cas, la question est vidée. Le département du Nord sera désormais administré par un préfet étranger aux divisions et aux passions locales. »

Mort de M. Edouard Ferrier, ancien président du Tribunal de commerce. — Nous avons le vif regret d'annoncer la mort de M. Edouard Ferrier, ancien président du Tribunal de commerce, membre du conseil de fabrique de la paroisse Saint-Martin.

M. Ferrier était dans sa soixante-seizième année. Les funérailles auront lieu, mardi, 12 janvier, à dix heures, en l'église Saint-Martin.

Le mouvement de la population pendant le mois de décembre 1896. — Il y a eu : Naissances, 321. Décès 188. Mariages, 107.

Causes de décès : Fièvre typhoïde, 2. Rougeole, 1. Diphtérie, 1. Phtisie pulmonaire, 23. Méningite tuberculeuse, 2. Autres tuberculoses, 1. Cancers, 3. Méningite simple, 4. Congestion, 5. Maladies organiques du cœur, 18. Bronchite aigue, 13. Bronchite chronique, 12. Pneumonie, 16. Diarrhée, dysenterie, 32. Affections puerpérales, 1. Débilité congénitale, 10. Sénilité, 6. Suicides, 2. Autres morts violentes, 6. Autres causes de mort, 39.

Les cours publics organisés par les Facultés catholiques de Lille. — Un public nombreux s'était rendu vendredi soir à 8 heures, malgré la pluie, à la Maison des Œuvres, dans la Grande-Rue, pour entendre une intéressante conférence de M. E. Duthoit, sur les effets de commerce, les lettres de change, les billets à ordre et les chèques.

M. E. Duthoit, après avoir indiqué ce qu'il faut entendre par *effets de commerce*, en montre les variétés les plus pratiques : *lettres de change* ou *traites, billets à ordre, chèques*. Il insiste sur les différences qui séparent ces trois espèces d'effets de commerce, et sur les principales questions juridiques, qui se rattachent à la lettre de change. Il énumère notamment les énonciations légales que doit contenir une lettre de change, et les garanties qui peuvent en assurer le paiement : comme la provision, l'acceptation du tiré, la solidarité des signataires et l'aval.

Cette conférence, écoutée avec beaucoup d'intérêt par les auditeurs, a été très applaudie.

Déclassement en vicinalité. — *Le projet de déclassement en vicinalité de tout ou partie des chemins vicinaux ordinaires numéros 1, 2, 3, 5, 7, 9, 10, 11, 12, 14 et 15.* — Un avis de la Mairie prévient le public qu'en exécution de l'article 29 de l'Instruction Générale du 6 décembre 1870, le projet de déclassement en vicinalité tout ou partie des chemins vicinaux ordinaires n° 1, 2, 3, 5, 7, 9, 10, 11, 12, 14 et 15, situés sur le territoire de Roubaix est déposé à la Mairie de ladite commune et y restera pendant quinze jours, du 11 au 25 janvier 97 inclusivement, où chacun pourra en prendre connaissance tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir; seront reçues et consignées pendant le même délai, sur un procès-verbal, les déclarations ou réclamations verbales ou écrites qui pourraient être présentées sur ledit projet.

Bouchée de Pain et Refuge de Nuit. — Dans la journée du vendredi, 8 janvier, il a été distribué 925 portions aux hommes et aux femmes, et 1270 aux enfants ; au refuge, 29 lits ont été occupés.

Son succès va toujours grandissant et il est apprécié des gourmets, le délicieux beurre d'Oostcamp. 14138

Une double arrestation pour complicité de vol. — Il y a quelques jours, nous avons annoncé l'arrestation d'un enfant de douze ans, Martial Dupriez, habitant chez ses parents, rue Marengo. Dupriez était inculpé de vol commis au préjudice de Mlle Willem, rue de Mouvaux.

Au moment de son arrestation, le jeune garçon se trouvait en compagnie de deux autres enfants de son âge qui avaient réussi à prendre la fuite, et, malgré les recherches de la police, il avait été impossible de les découvrir.

Vendredi matin, l'agent Moutonnier, les ayant rencontrés, les suivit et parvint à les arrêter dans l'église Saint-Martin où ils s'étaient cachés. Ces deux enfants sont les nommés Denis Leroy, demeurant rue Meyerbeer, et Emile Derrevaux, demeurant rue de la Perche, fort Sion.

Une arrestation pour outrage et rébellion envers la police. — Jeudi matin vers huit heures, un jeune homme de dix neuf ans, Désiré Decottignies, tireur de vins, qui se trouvait en état d'ivresse, causait un tel scandale chez son père, rue de Mouvaux, que celui-ci fit intervenir la police.

L'agent Fossier ayant invité le jeune homme au calme et n'en ayant reçu que des injures, se mit en devoir de le conduire au dépôt.

Cette mesure mit Decottignies dans une fureur telle qu'il se laissa tomber et lança des coups de pied à l'agent.

Ce ne fut qu'avec l'aide de deux de ses collègues que ce dernier parvint à conduire le forcené au dépôt de la rue des Arts.

Un homme renversé par une voiture. — En traversant la place Nadaud, un tisserand, Pierre Libreck, âgé de 36 ans, fut renversé jeudi soir, vers sept heures et demie, par la voiture de M. Joseph Vanderchelden, loueur, rue de l'Epeule.

Plusieurs personnes, témoins de l'accident, relevèrent le malheureux qui fut transporté chez M. Delamerman, où M. le docteur Debuchy lui donna les premiers soins. Peu de temps après, le blessé, qui habite le hameau Saint Liévin à Wattrelos, a été reconduit en voiture à son domicile. Il a des contusions multiples aux jambes.

Croix. — *Une plainte pour vol.* — Mme Lebrun-Parent, ménagère, demeurant rue Saint-Jacques, 15, s'est plainte vendredi à M. Seguin, commissaire de police, qu'un vol avait été commis chez elle dans des circonstances assez extraordinaires.

Dimanche dernier, Mme Lebrun quittait sa demeure pour se rendre à Roubaix, et confiait la clef de sa porte à une de ses voisines, Mme Ravalinghien-Carrette, demeurant rue Saint-Jacques, 38.

Mme Lebrun rentra chez elle lundi et grand fut son étonnement quand elle s'aperçut de la disparition d'une somme de 55 francs renfermée dans un tiroir. Dans ce tiroir se trouvait une pièce d'argent démonétisée, et cette pièce est restée à la place où on l'avait mise.

De plus le verrou, qui fermait la porte donnant sur la cour, était ouvert. On ne sait de quelle façon le vol a été commis.

Toufflers. — *Mouvement de la population pendant l'année 1896.* — D'après le relevé de la statistique, le nombre des naissances en 1896 a été de 49; celui des mariages de 10 et des décès 43.

En 1895, on avait relevé 48 naissances, 18 mariages et 27 décès. Le chiffre des naissances a donc été à peu près le même. Celui des mariages a diminué de 8 en 1896, tandis que celui des décès a augmenté du nombre considérable de 16.

Communications

XXIIIe FÊTE FÉDÉRALE DE L'UNION DES SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE DE FRANCE. — *Commission technique.* — Les membres de la commission technique sont priés d'assister à la réunion qui se tiendra, à la local de la « Roubaisienne », le dimanche 10 janvier, à dix heures précises du matin.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS COMBATTANTS DE 1870-71. — La Commission administrative des Anciens Combattants de 1870-71 compte sur l'exactitude de tous les sociétaires pour assister à la réunion mensuelle de dimanche 10 courant, à six heures du soir.

LA FRATERNELLE COLONIALE. — Une réunion générale aura lieu dimanche prochain, 10 janvier, à six heures et demie précises du soir, en son local, Grande-Rue, 77, — Ordre du jour : Versement mensuel, admissions, questions diverses.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'INSTITUT TURGOT. — Messieurs les membres actifs de l'Association des Anciens Elèves de l'Institut Turgot sont invités à assister à la *réunion générale qui aura lieu dimanche prochain, 10 courant*, à onze heures précises, au siège social, Institut Turgot. — Ordre du jour : Organisation du prochain banquet; élection de six membres de la commission, etc.

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS Charpentiers-Menuisiers de Roubaix, rue des Arts, 172, chez Duhamel. — Dimanche 10 janvier, à six heures du soir, réunion trimestrielle. — Ordre du jour : Réception et entrevue des délégués de Lille-Roubaix-Tourcoing, pour la question à résoudre sur la Fédération; réception des nouveaux adhérents.

LA SOCIÉTÉ CHORALE des « Chevaliers de la Fourchette » prie ses membres exécutants de ne pas manquer à l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 9 janvier, à huit heures et demie précises du soir, au local, 2, rue Brezin. — Ordre du jour : Renouvellement de la commission pour le festival de l'Epeule. — Présence indispensable.

LA FANFARE DE TROMPETTES « Les Enfants du Nord », à Roubaix. — Ce soir, samedi 9 courant, répétition générale et obligatoire, 171, Grande-Rue, « Au Maréchal de Coyghem ». — Présence indispensable.

CASSEZ TOUT et recollez tout avec la **Colle Américaine** en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. Prix du tube 0 fr. 60. 15155

ENRHUMÉS !

Prenez le sirop pectoral DELABARRE. Il guérit rapidement **rhumes, coqueluches, bronchite, grippe, influenza**, etc., et il est employé très efficacement contre les **accès d'asthme**. — Le flacon : 1 fr. 40, rue d'Inkermann, 51, Roubaix. 13178—12556

ŒUFS FRAIS, 13, Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

La nouvelle délimitation de l'agglomération et les contributions indirectes. — La Mairie de Wattrelos a reçu, ainsi que l'administration des contributions indirectes, communication de l'arrêté suivant, pris par M. le Préfet du Nord en conséquence du nouveau tracé de l'agglomération, que nous avons publié, dans tout le détail de sa configuration, il y a une quinzaine de jours :

« République française, Préfecture du Nord. Nous Préfet du Département du Nord, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur,

» Vu les lois des 28 avril 1816 (art. 50 et 51), 12 décembre 1830 (art. 3), 24 mars 1872 (art. 5), 9 juin 1875 (art. 1 à 7), 19 juillet 1880 (art. 3, 4 et 5) ;

» Vu le décret du 31 décembre 1896 fixant le chiffre de la population du Département ;

» Vu les propositions de M. le directeur des contributions indirectes pour la fixation des taxes à percevoir dans la ville de Wattrelos dont la population agglomérée est de 10,597 habitants.

« Arrêtons :

» Art. 1er. — Les droits de taxe unique et d'entrée à payer par tous les *habitants* dans la partie agglomérée et par les *débitants* établis dans la partie non agglomérée de la ville de Wattrelos sont fixés ainsi qu'il suit :

» *Vins, cidres, poirés et hydromels.* — Taxe unique à percevo